

Séance d'installation du Conseil de quartier des Paradis

Mardi 10 avril 2018 – 19h30/21h00

Elus municipaux présents : M. le Maire, Laurent VASTEL ; M. Jean-Michel DURAND, Adjoint de quartier des Paradis, en charge des finances, du budget et du logement ; **Mme Françoise GAGNARD, Maire adjointe** en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de la politique de la Ville, de l'insertion et de la prévention.

4 Agents de la collectivité présents : Chloé HOUVENAGEL, DGA en charge du Développement local, **Hasan EL YOUBI**, responsable de Gestion urbaine de proximité ; **Abdel DERMOUCHE**, Directeur adjoint de la Maison de quartier en charge de l'animation du Conseil de quartier ; **Chloé LECRU**, Directrice de la Maison de quartier des Paradis.

17 candidats inscrits au 10 avril 2018 à 19h30

9 Conseillers de quartiers présents : Clara LACHMAN, Khadija DERHOURHI, Marika KORDULUP, Habiba OQSOURI, Claudine DECAUX, Aïssata THIAM, Philippe CARDOSO, Sophie DEME, Farroudja ABRI,

1 Retard excusé : Louise HERVE

5 absents Excusés : Martine BELMOKADEM, Daloba DIABY, Mohamed HOUCINI, Sahlia MADOURI, Zahira KEFIFA

2 absents non excusés : Franck RAMASSAMY, Marie-Laure DURO

3 Nouveaux candidats au sortir de cette 1^{ère} séance : Aïda COULIBALY, Mohamed LALA, Dieudonné MAHU HIGUE

Rappel de l'ordre du jour de la séance

- 1- **Présentation du Conseil de quartier** par Monsieur le Maire, Laurent Vastel
- 2- Point sur le **projet de renouvellement urbain** par Monsieur le Maire et M. Durand
- 3- Rappel du **rôle d'un conseiller** de quartier par M. Durand
- 4- **Dynamisation de la Démocratie locale** par Mme Gagnard
- 5- **Présentation des conseillers** de quartier
- 6- Point actualité :
 - Diagnostic en marchant quartier de la Gare le 28 mars
 - Opération de nettoyage du samedi 7 avril
 - Jeu de piste de la ludothèque du Manège aux jouets, le 20 avril
 - Réunion publique du 23 mai
 - Fête de la ville les 2 et 3 juin
 - Fête de quartier du 23 juin
- 7- **Sujets au prochain ordre du jour** par les conseillers de quartier
- 8- **Séance photo** des conseillers de quartier

Contenu des débats*

M. le Maire, **Laurent Vastel** a ouvert la séance du Conseil de quartier des Paradis en insistant sur l'intérêt de la création d'un tel « espace de dialogue ». En effet, M. le Maire a souligné l'importance de valoriser ce qui est et a été accompli depuis quelques années mais qui n'est pas toujours visible des habitants. Ainsi, un lieu de discussion et d'échange permanent permet à la fois d'être à l'écoute des habitants à travers leurs conseillers mais également de permettre à ces derniers d'être des relais d'information. Il a également évoqué le projet de renouvellement urbain comme fil conducteur des réflexions de cette instance.

M. Durand, adjoint de quartier, a souhaité souligner la nécessité de créer un espace où chacun peut s'exprimer sans être un expert des joutes oratoires. Il est vrai que bien souvent, les lieux de dialogue ont pu favoriser des personnes à l'aise dans cet exercice au détriment d'habitants plus introvertis. Ce conseil doit donc faciliter l'accès à la prise de parole en instaurant un climat d'écoute réciproque et de bienveillance permanente.

Pour sa part, **Mme Gagnard**, adjointe au Maire, a rappelé la raison principale de la présence de chacun sur cette instance, à savoir « *faire de l'urbain en prenant en compte l'humain* » car l'inverse ne peut produire que des effets néfastes.

Faisant suite aux interventions des élus de la municipalité, la parole a été donnée aux différents candidats qui, un à un, se sont présentés et ont exprimé les motivations qui les animaient.

- **Mme Derhoury**, a mentionné « les atouts » de ce quartier et sa volonté « à les sauvegarder ». Elle souhaite donc s'impliquer pour maintenir et préserver ce qui fait le charme de ce quartier, sa mixité et « son vivre ensemble ».
- **Mme Decaux**, vit sur le quartier depuis 45 ans et elle le définit comme « un paradis ». Elle est très attachée à son quartier et souhaite que les gens continuent « à se mélanger » et elle note que « les gens n'osent plus » s'impliquer et participer à la vie du quartier.
- **M. Cardoso** vit aux Paradis depuis 2011, il souhaite être « porte-parole » de ses voisins pour aider les habitants qui font face à des problèmes. Il aspire à accompagner les enjeux de demain qui représentent un défi et anticiper au mieux les désagréments.
- **Mme Abri**, souhaite s'impliquer dans l'intérêt du quartier malgré sa vie de maman très chargée. Son souci principal concerne la sécurité des plus jeunes.
- **Mme Thiam** est, également, sensible à la question de la jeunesse et espère à travers cette instance leur venir en aide.
- **Mme Oqsouri**, habitante depuis 44 ans des Paradis, est prête à s'investir afin de d'apporter son aide et défendre les valeurs de solidarité.
- **Mme Lachman** se dit sensible à la question de l'environnement et de l'écologie. Elle souhaite que les espaces verts soient maintenus et c'est en véritable « amoureuse de la nature » qu'elle présente sa candidature.
- **Mme Deme** met l'accent sur la sécurité des enfants, en tant que mère et habitante. Elle aspire à ce que les jeunes des Paradis puisse s'épanouir dans un cadre sécurisant.
- **Mme Kordulup**, éducatrice sportive et maman, se présente pour aborder la thématique de la sécurité des enfants et leur bien-être. Elle regrette le manque de pratique sportive de la part de certains jeunes. Enfin, elle soulève les problèmes de propreté sur le quartier. Ces sujets l'amènent donc à vouloir devenir conseillère.

Abdel Dermouche, agent de la collectivité en charge de l'animation du Conseil de quartier s'est chargé de présenter les motivations des candidats absents.

M. le Maire, a souhaité rebondir sur les éléments de motivations qui amènent les habitants à s'engager. Les sujets évoqués le confortent dans l'idée que cette instance de dialogue est un instrument nécessaire. Concernant les soucis de propreté et de sécurité, **M. Vastel** indique que le renouvellement du quartier est une réelle opportunité pour traiter ces problématiques. Par ailleurs, **M. le Maire** a rappelé l'attention particulière de la municipalité face aux difficultés sociales prégnantes sur ce quartier. En outre, il souligne les problèmes de détection des personnes en situation de détresse sociale et le travail à effectuer afin de permettre aux personnes d'être mieux identifier et accompagner. Enfin, **M. Vastel** a tenu à rassurer les conseillers en matière d'écologie et d'environnement en rappelant les avantages du renouvellement du quartier à ce titre.

Mme Gagnard a rappelé la nécessité de s'impliquer en mentionnant l'opération nettoyage du 7 avril qui n'a réuni que trop peu de personnes.

Questions/réponses

Une conseillère a ensuite la posé la question suivante « *Que pouvons-nous faire concrètement en tant que conseillers ?* ». **M. Cardoso** s'est interrogé sur les moyens de communication : « *Quel est notre outil de communication en tant que conseiller ?* ».

Réponse de M. Durand, adjoint de quartier, concernant la première question : Les conseillers peuvent être force de proposition afin de soumettre des actions, animations et dispositifs à développer. Pour ce faire, il vous est possible au travers de commissions thématiques de travailler spécifiquement sur des sujets. Ces commissions sont ouvertes à toutes les bonnes volontés, conseillers ou pas.

Réponse de M. Dermouche et M. Houvenagel, agents de la collectivité, à la seconde question : Une adresse mail spécifique permettant de faire le lien entre les conseillers de quartier, les habitants et la municipalité va être mise en place. Toutes les informations relatives à ce conseil de quartier seront disponibles sur site de la ville.

Cette même conseillère a soulevé les problèmes d'accès à certaines activités sportives et culturelles en raison des tarifs.

Réponse de M. le Maire : La municipalité a mis en place une politique tarifaire concernant le conservatoire afin de moduler le coût en fonction des ressources. Pour ce qui est de l'ASF, ils sont attentifs à cette question mais la ville n'est pas responsable du tarif des cotisations. En outre, la Maison de quartier propose parfois des activités qui sortent de l'ordinaire telles que l'escrime et le public n'est pas forcément séduit.

Réponse de M. Gagnard : La plus grande difficulté réside souvent dans le manque de lisibilité des aides à la pratique d'activités sportives, artistiques et culturelles. Il y a un travail sur l'accès au droit à renforcer.

Une autre conseillère a souhaité interpeller le conseil sur la question des séniors du quartier.

Réponse de M. Durand : Ce sujet est pris très au sérieux, le conseil de quartier et moi-même pouvons être porteur de projet permettant de rompre l'isolement. **M. Durand** se dit prêt à animer des conférences culturelles en ce sens.

Enfin, une conseillère a évoqué la fin de l'année scolaire des collégiens non concernés par le brevet. Leur oisiveté peut présenter un souci.

Réponse d'Abdel Dermouche : La Maison de quartier va être attentive à cette problématique et se pencher sur la possibilité de proposer un programme d'animation plus ambitieux dès le mois de juin.

M. Le Maire, Laurent Vastel, a conclu ce 1^{er} Conseil de quartier en félicitant tout d'abord les candidats qui de fait, deviennent des conseillers de quartier. Puis, il a ensuite tenu à rendre hommage à une habitante des Paradis, disparue très récemment. Il s'agit de Mme **Sylviane Glaudel**, fontenaisienne reconnue pour son implication dans le vie locale et appréciée des habitants.

Perspectives

- Création de commissions thématiques
- Invitation d'acteurs du territoire en lien avec les questions soulevées : Associations et services municipaux
- Prise en compte des questions dans le prochain ordre du jour
- Fixer une date précise de la prochaine assemblée du Conseil de quartier autour de la mi-juin

Prochain Conseil de quartier prévu en juin, la date précise est à définir : 20 juin ?

M. Dermouche se chargera de rédiger le compte rendu et de revenir vers les conseillers afin de constituer des groupes de travail sur des thématiques spécifiques. La création de ces commissions se fera en lien avec les élus municipaux, membres du Conseil de quartier des Paradis et en fonction des centres d'intérêts des conseillers de quartier.

**Ce compte rendu se veut être le plus fidèle possible aux propos mais il ne peut modestement que traduire et résumer une partie des riches échanges tenus lors de ce conseil.*